



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de TATIN-GOURIER (Jean-Jacques), « Chronologie de l'affaire du collier de la Reine », *Cagliostro et l'affaire du collier. Pamphlets et polémiques*, p. 10-11

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13591-3.p.0010](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13591-3.p.0010)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1994. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Chronologie de l'affaire du collier de la Reine

- 1785 24 janvier - Boehmer et Bassange, joailliers de la Cour, passent avec le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, un traité stipulant l'achat par la Reine d'un collier de diamants d'une valeur de 1 600 000 livres. Un premier versement de 400 000 livres est prévu le 1^{er} août, le reliquat devant être payé par versements semestriels.
- 26 janvier - le Cardinal apporte aux joailliers le contrat revêtu de la signature de Marie-Antoinette (imitée en fait par Rétaux de Villette, ami de la Comtesse de la Motte, qui s'est présentée au Cardinal comme agent d'une réconciliation avec la Reine).
- 1^{er} février - les joailliers remettent le collier au Cardinal qui le remet lui-même, en présence de la Comtesse de la Motte, à Rétaux de Villette, déguisé en valet de la Reine. Mme de la Motte est désormais en mesure de dépecer le collier, d'en vendre une partie et d'envoyer son mari à Londres négocier le reste.)
- 1^{er} août - les joailliers, inquiets du non paiement du premier versement, consultent le ministre Breteuil. Celui-ci informe la Reine qui exige des éclaircissements.
- 15 août - Le Conseil Royal se réunit pour délibérer sur l'affaire. Peu avant la célébration de la messe, le Cardinal est arrêté au Palais de Versailles et conduit à la Bastille. Arrestation dans les jours qui suivent d'une quinzaine de comparses et, notamment, de la Comtesse de la Motte, ainsi que de Cagliostro et de son épouse.
- 6 septembre-31 mai 1786 - Procès devant le Parlement de Paris. Curiosité passionnée en France et en Europe : prolifération des articles de presse et des pamphlets.
- 1786 31 mai - Verdict salué par les applaudissements de la foule parisienne : le Cardinal est «déchargé d'accusation». Cagliostro et la fille Olivia (actrice qui, à la demande de la Comtesse de la

Motte, avait tenu le rôle de la Reine dans une brève et clandestine rencontre avec le Cardinal) sont acquittés. la Comtesse de la Motte est condamnée au fouet, à la marque au fer rouge et à la réclusion perpétuelle à la Salpêtrière, d'où elle s'évadera en février 1787.

1^{er} juin - Sur ordre du Roi, Mgr de Rohan est privé de sa charge de Grand Aumônier et exilé à la Chaise-Dieu en Auvergne. Cagliostro est banni du royaume et s'exile en Angleterre.